

# REGLEMENT DE CONSULTATION

« E-store Mercury»

Pour le compte de Gerion Health France

N° GERION -AMO-ACH-2018-037

septembre 2018

### 1. INTRODUCTION - CONTEXTE

Dans le cadre de l'élargissement des activités du groupe Gerion Health Worldwide (GHW), une des pistes exposées est la mise en place d'une plateforme d'e-Commerce à destination des consommateurs séniors.

Une étude Gallup réalisée en 2016 montre en effet une augmentation significative de l'utilisation des sites d'achat en ligne par les plus de 65 ans sur le marché U.S. avec des intérêts variés parmi lesquels la possibilité de commander à distance et de faire effectuer des livraisons à domicile de produits courants couplée avec des produits de santé – secteur historique de GHW – . Un sondage analogue de l'INSEE pour le territoire France montre une tendance analogue et un degré de maturation proche du besoin. Pour cette raison, Gerion Health France (GHF) a été choisie pour développer un projet pilote d'e-commerce sur le territoire France afin d'explorer les potentialités de ce secteur de marché.

Conçu comme une expérimentation à périmètre réduit, le projet e-store Mercury visera à mettre en place un site de e-commerce de façon indépendante et silotée, avec un objectif moyen terme de couplage avec les briques d'urbanisme présentes ou en cours de déploiement.

Si ce projet rencontre le succès qui est attendu, le projet e-store Mercury sera déployé d'abord tel quel sur les filiales européennes (Allemagne, Suisse, Danemark, Grèce) puis sur le marché japonais. Le dernier stade consistera à un couplage de la solution Mercury avec les briques d'urbanisme de type référentiel (MDM) et le couplage de la solution avec les briques de SSO, préalable au déploiement sur le territoire US.

Le Département des Moyens Informatiques et Logistiques (DMIL) a lancé il y a 3 ans un projet de rationalisation du SI articulé autour d'une cellule d'urbanistes (projet Sphinx). Ce projet est planifié pour aboutir sur le dernier quarter 2019. Il porte la création d'un référentiel (clients, produits...) unifié à partir des référentiels des différents silos applicatifs existant.

Dans ce contexte, GHF souhaite se faire accompagner pour la réalisation du site Mercury.

Le marché envisagé étant d'un montant inférieur aux seuils européens, la présente consultation est passée selon une procédure librement définie par GHF, dite « Procédure adaptée », conformément à l'article 10 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005. Ce marché pourra le cas échéant être suivi d'un autre marché conclu en application de l'article 33 II 6° du décret du 30 décembre 2005.

### 2. OBJET DE LA CONSULTATION

GHF vous invite à soumettre une offre pour les services suivants : réalisation du site e-commerce Mercury.

Les Termes de référence cette mission figure en Annexe 1 de ce document de consultation.

Votre proposition doit répondre de façon exhaustive aux questions posées dans cette consultation et inclure toute information supplémentaire vous paraissant pertinente.

### 3. SELECTION DES PRESTATAIRES

GHF se réserve le droit de sélectionner le(s) prestataire(s) sur la base des propositions reçues, d'engager et poursuivre des négociations avec 4 prestataires au maximum qui seront sollicités après la remise des propositions.

Le prestataire sera sélectionné à l'issue d'une étude approfondie des propositions et sur la base de critères susceptibles de répondre au mieux aux besoins de l'GHF.

Nous attendons de nos fournisseurs et partenaires la fourniture de biens et de services de haute qualité et cohérente avec nos propres objectifs et investissements. Vos aptitudes méthodologiques et l'attractivité économique de votre proposition seront les principaux critères de sélection de cette consultation.

Les propositions incomplètes, délivrées en retard ou qui ne répondent pas aux besoins exprimés par GHF ne seront pas retenues.

### 4. COUTS RELATIFS A L'ETABLISSEMENT DES PROPOSITIONS

Tous les coûts encourus par le prestataire relatifs à l'établissement de sa proposition seront supportés par le prestataire.

### 5. CONFIDENTIALITE

Toute information concernant GHF et incluse dans ce document de consultation ou fournie séparément doit être traitée de façon strictement confidentielle par le prestataire. Ce dernier accepte de ne divulguer ou publier aucune information relative à cette consultation.

De la même façon, tout document fourni par le prestataire sera considéré comme confidentiel.

# 6. QUALITE

Le prestataire doit garantir que les niveaux de qualité délivrés seront au minimum conformes aux niveaux de qualité définis avec GHF.

GHF sera particulièrement attentive au respect des délais, au professionnalisme et à la pertinence de la proposition, à la qualité des éléments de la proposition et à la qualité de la démarche ainsi qu'au descriptif des livrables.

# 8. PRIX

Les prix négociés ne pourront être révisés à la hausse durant la durée du contrat y compris dans le cas d'une hausse des prix publiés du prestataire. Ces prix seront forfaitaires pour le périmètre de prestations déterminé.

Le prix ainsi négocié comprendra l'ensemble des frais à la charge du prestataire et notamment tous les frais, honoraires, charges diverses liées à la prestation.

### 9. DUREE DU MARCHE

La prestation démarrera dès la signature du contrat et prendra fin le 30 septembre 2019.

### 10. NEGOCIATIONS

Après examen des offres, des négociations avec les candidats pourront avoir lieu.

Le cas échéant, elles seront conduites dans de strictes conditions d'égalité, avec les candidats ayant présenté les offres les plus intéressantes. Les candidats pourront être invités à préciser, compléter ou modifier leur offre, sans pour autant qu'il soit porté de modifications substantielles au présent cahier des charges.

L'attribution de l'offre s'effectuera comme une résultante de ces négociations.

### 11. CONDITIONS DE FACTURATION

L'exécution des prestations donnera lieu à fourniture de livrables auxquels sera associé un échéancier de facturation. Les factures seront réglées par virement à 30 jours fin de mois date d'émission de facture après validation de chaque livrable.

# 12. REPONSE A LA CONSULTATION

Les réponses à cette consultation doivent être simples, concises et impérativement respecter le format imposé.

# 12.1. FORMAT ET CONTENU DES REPONSES

Les réponses devront impérativement respecter le canevas suivant :

# A. Présentation de votre société :

- CA de la société Effectif de la société Date de création
- domaines d'intervention part de son chiffre d'affaire réalisé dans le domaine Santé/Healthcare (en rapport avec la demande de GHF) et ressources affectées à cette activité
- lettre d'engagement d'indépendance vis-à-vis des fournisseurs

#### B. Résumé de votre offre

- B.1 Compréhension des attentes de GHF
- B.2 Synthèse des étapes de votre intervention
- B.3 Calendrier général de la mission

# C. Points forts et Valeur Ajoutée de votre offre pour effectuer cette mission

- C.1 Expertise sur le logiciel ou la prestation la technologie retenue pour le développement
- C.2 Expertise sur le développement de sites e-commerce
- C.3 Expertise dans le domaine Healthcare
- C.4 Lettre d'engagement d'indépendance vis-à-vis des fournisseurs
- C.5 Les compétences et l'expérience acquise dans la même activité
- C.6 La description de projets en particulier, avec le détail du périmètre, de la solution mise en place, et des indications concernant l'étude et la mise en œuvre (durée, jours/homme, coûts)

C.7 - Les solutions mises en œuvre et les références d'un ou plusieurs clients (nom, responsable, titre et téléphone) pour lesquels un projet de ce type a été réalisé avec succès : GHF pourra entrer en contact avec les entreprises concernées afin d'obtenir des informations sur le déroulement des projets

# D. Description détaillée de votre offre

- **un exposé du projet et de la mission** par le candidat détaillant sa compréhension du projet et de la mission (enjeux, modalités, résultats attendus, ...)
- **la méthodologie proposée** pour mener à bien le projet et s'assurer de la qualité des prestations sur les différents thèmes
- la démarche assortie d'une description des hypothèses, pré-requis et dépendances identifiés par le candidat. Elle contiendra notamment des détails sur les différentes tâches et activités et leur enchaînement, ainsi que sur les éléments de pilotage du projet (tableaux de bord, réunions...), les facteurs de succès, les risques et les actions préventives associées

Le candidat peut néanmoins amender la démarche proposée par GHF. Il doit être force de proposition, argumenter son indépendance par rapport aux solutions du marché et démontrer que la méthode et le partage des responsabilités entre les acteurs permettront de minimiser les risques du projet.

- le planning du projet comprenant :
  - les taches, durées et charges associées, par profil (externe et interne)
  - les dépendances, les dates clés et le chemin critique
  - les points de contrôle et d'avancement du projet
  - l'échelonnement de la remise des livrables

# E. Recommandations du Prestataire pour la bonne réalisation de la mission et le respect du calendrier.

# F. Présentation de l'équipe qui interviendra sur la présente mission

- organisation de l'équipe
  - description des rôles et responsabilités par profil
  - charges évaluées en jours/homme par profil et par étape
- description précise des compétences des profils proposés
- implications attendues de GHF (notamment sa TMA et son infogérant) : les besoins en termes de ressources GHF (profils, charges ou quote-part de contribution, périodes)

# G. Références sur le type de missions correspondant à la mission du présent appel d'offres

# H. Proposition financière détaillée

- H.1 Engagement forfaitaire
- H.2 Décomposition des coûts (taux par profil, nombre de jours proposés, transport, per diem...)
- H.3 Echéancier de paiement par livrable
- I. Votre accord (ou éventuels commentaires) sur le contrat GHF (Annexe 2)
- J. Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée pour justifier que l'entreprise candidate n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 8 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 (le modèle de cette déclaration figure en annexe 3 du présent dossier de consultation).

### 12.2. OU ENVOYER LES REPONSES ?

Deux modalités de dépôt de la réponse sont acceptées : email ou dépôt de dossier au siège. Dans les deux cas, la version électronique du document de réponse devra être présentée sous format pdf.

### Par courrier électronique

La réponse complète doit être effectuée par e-mail à : srv achats AO@GHW.fr

Vos e-mails devront impérativement avoir en objet

- La référence du présent Appel à Candidature : GERION -AMO-ACH-2018-037
- Le titre du présent Appel d'offres : e-store Mercury

Votre réponse électronique ne doit pas dépasser la taille de 10 Mo. Si cela devait être le cas, nous vous remercions de découper votre réponse en plusieurs e-mails. Merci de demander un accusé de réception lors de l'envoi de votre offre.

### Par dépôt de dossier

Le dossier doit comprendre :

- Trois exemplaires papiers recto de la réponse en format A4
- Un exemplaire de la réponse sur support électronique type clé USB ou CD

Le dépôt se fera à l'accueil de GHF et donnera lieu à la remise d'un justificatif de dépôt après vérification de la complétude du contenu du courrier.

L'adresse de dépôt est :

**GHF** 

31 Place des Coroles – tour Carpe Diem

La Défense - Courbevoie

### 12.3. DATE DE REMISE DES PROPOSITIONS

Les propositions devront être remises au plus tard le 12 octobre à 16 heures (heure de paris).

# 13. CONTACTS

Toute question relative à cette consultation devra être adressée au plus tard le 26 juin 2018 par email à : <a href="mailto:srv">srv</a> achats AO@GHW.fr</a>

Vos e-mails devront impérativement avoir en objet

- La référence du présent Appel à Candidature : GERION -AMO-ACH-2018-037
- Le titre du présent Appel d'offres : e-store Mercury

# 14. CRITERES D'ATTRIBUTION

Le contrat sera attribué à la société présentant le meilleur rapport qualité/prix, notamment en fonction des critères énoncés ci-dessous :

<u>Offre technique</u>: 70 % de la note finale décomposée comme suit :

- 1- la société, ses références et sa situation sur le marché : 10% de la note
- 2- l'équipe proposée et sa cohérence vis-à-vis du projet : 30% de la note
- 3- la compréhension de la mission et la démarche proposée dont la planification : 30% de la note

Offre financière : 30% de la note finale

### 15. PLANNING DE LA CONSULTATION

- Lancement de la consultation : 28 septembre 2018
- Retour des offres : **12 octobre 2018 à 16h** (heure de paris)
- Annonce des candidats pré sélectionnés et annonce des soutenances : 22 octobre
- Soutenances : entre le 24 et le 25 octobre
- Signature du contrat : 30 octobre 2018.
- Démarrage de la prestation : dès la signature du contrat

# 16. ANNEXES

### ANNEXE 1 - CAHIER DES CHARGES

Voir Cahier des Charges de la prestation joint.

# ANNEXE 2 - CONTRAT TYPE DE PRESTATION DE SERVICE AVEC GHF Voir

Contrat type joint

# ANNEXE 3 — MODELE DE DECLARATION SUR L'HONNEUR

Voir Modèle de déclaration joint